

LA TRAME VERTE ET BLEUE DANS LE PNR DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

Données générales

Date de création du Parc : 1974
Région : Haute Normandie
Départements : Eure et Seine-Maritime
Nombre de communes : 72
Démographie : 78 000 habitants
Villes-portes Yvetot et Pont-Audemer
Superficie : 81 000 ha



Spécificités du territoire



Paysages et types de milieux

Le territoire du Parc des Boucles de la Seine Normande est un plateau crayeux uniforme diversifié par la géomorphologie de la Seine et ses affluents.

Sa situation est particulièrement intéressante en matière de biodiversité: estuaire (site ornithologique de valeur internationale), tourbières (Marais Vernier : 1ère tourbière française), coteaux crayeux, pelouses silicicoles. C'est un paysage marqué par les zones humides.

Pressions identifiées

Agriculture intensive (prairies humides et inondables drainées pour la culture en particulier le maïs), activité portuaire, industrialisation, urbanisation en zone inondable, grandes infrastructures (ponts, autoroutes, pipelines, lignes HT/THT...), chambres de dépôt, carrières et ballastières, plantation de peupliers, déprise agricole enrichissant l'espace, augmentation de la pression de loisirs (chasse au gibier d'eau) sur des espaces majeurs (estuaire).

Contexte

Début de la réflexion TVB

Pour le Parc, la prise de conscience de la fonction corridor de la vallée de Seine remonte aux années 90: conduite des actions, à priori isolées, dans une logique de continuité le long du corridor séquanien. La révision de la charte engagée en 2010 a constitué une opportunité de finaliser l'identification d'une TVB à retranscrire dans le plan du Parc.

Contexte régional

Le Parc est impliqué dans le démarche SRCE (la DREAL et la Région avaient été intégrées au comité de pilotage TVB du Parc, lors de la révision de la charte, avant démarrage du SRCE) dans plusieurs ateliers (élus, experts...). Il apporte un regard d'expert de terrain, ainsi que sur la méthodologie que lui-même avait testée.

L'État et La Région ont présidé le second comité de pilotage de la stratégie régionale de la biodiversité le 22 février 2013 afin de présenter une étape importante du SRCE. Celui-ci devrait être finalisé en 2013.

Prise en compte de la TVB dans la charte de PNR

L'état initial (simplifié et modifié au regard du SRCE) a permis au PNR de définir la TVB du plan du Parc. Les fiches actions (simplifiées) ont été intégrées au rapport de charte dans un objectif consacré à la TVB.

1.3 Objectif stratégique PRÉSERVER ET RESTAURER LES FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES DEFINIES DANS LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

- 1.3.1 Objectif opérationnel : Intégrer systématiquement l'approche Trame verte et bleue à toutes les opérations liées à la biodiversité
- 1.3.2 Objectif opérationnel : Préserver et restaurer les réservoirs et les corridors de la Trame Bleue
- 1.3.3 Objectif opérationnel : Préserver et restaurer les réservoirs et les corridors de la Trame Verte

Identification / Cartographie de la TVB

L'état initial des réseaux écologiques à une échelle de 1/25000^{ème} (2009-2010) - collecte d'informations géographiques et naturalistes, analyse des fragmentations - a été la base de négociations pour la TVB finale, apparaissant au plan du Parc (échelle 1/50000^{ème}).

11 sous-trames ont été définies : 6 sous-trames aquatiques et 5 sous-trames terrestres.

- Délimitation des réservoirs de biodiversité : Pour chaque sous-trame par une méthode standardisée d'évaluation des potentialités écologiques, puis optimisée par la prise en compte des zonages du patrimoine naturel et des données naturalistes ;
- Identification des corridors potentiels : Technique de modélisation informatique des «chemins des moindres coûts» (perméabilité des milieux à la circulation des espèces caractéristiques de chaque sous-trame) ;
- Étude de la fonctionnalité des corridors écologiques potentiels : Évaluation des points de conflits avec les différents éléments fragmentant mis en évidence ;
- Rédaction de fiches actions pour chaque sous-trame : Localisation et définition de manière opérationnelle des priorités de conservation et de restauration des éléments constitutifs de la trame ;
- Synthèse des cartographies : La cartographie des réseaux écologiques du PNR.

Expériences et actions TVB

De manière générale, les actions concernent essentiellement les zones humides fortement liées au partenariat avec l'Agence de l'Eau, la DREAL et l'Europe (partenaires associés à toutes les actions citées). Le Parc est aussi opérateur Natura 2000 et MAE ce qui ouvre des portes à l'action sur d'autres milieux.

* **Actions sous-trames pelouses sèches et acides**

Complexe Pelouses calcaires :

La sous-trame Pelouses sèches est celle sur laquelle agit surtout le Conservatoire d'espaces naturels en terme de suivi, restauration, entretien. Le PNR est toutefois opérateur Natura 2000 sur une partie de cette sous-trame et à ce titre essaie de catalyser des actions.

Complexe Pelouses acides (surtout occupées par les forêts et les carrières) :

Depuis 2007 des actions sont conduites dans le cadre de Natura 2000. Le Parc délivre aussi des conseils de réaménagement dans le cadre des avis qu'il fournit au titre des ICPE (carrières).

Sera mise en place prochainement une réflexion collective avec les carriers sur la gestion de ces milieux après exploitation à l'échelle d'une boucle de Seine.



© Jaime Jimenez PNRRSN

* **Mise en place de 6 plateformes pour les cigognes et les balbuzards**

Partenaires : DREAL (financement : fonds national d'aménagement et de développement du territoire - FNADT)

* **Actions sous-trame mares** (depuis 2009)

Une attention particulière est portée aux mares de plateau : milieux dégradés où les mares offrent une biodiversité intéressante.

- **Conseil à la restauration / création** auprès des élus (mares communales) et des habitants ;
- **Inventaire des mares communales** (2/an) à la demande des communes dans le cadre de la révision de leurs documents d'urbanisme par exemple ;
- En 2010 : maîtrise d'ouvrage pour la **restauration de mares** sur le territoire du PNR (financement DREAL via FNADT) ;
- Organisation de **formations mares et amphibiens** à destination des agents de l'ONF (mares forestières), des départements, des agents techniques des collectivités, etc. - en partenariat avec le CPIE Marais du Cotentin et de l'Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHEN) ;
- Participation à l'opération "**Un dragon ? Dans mon jardin !**" en partenariat avec le CPIE marais du Cotentin. Autres partenaires : Observatoire Batracho-Herpétologique Normand, ONEMA, Agence de l'eau.
- Fermeture temporaire d'une route pendant la période de migration des amphibiens. Partenaires : Conseil général Seine maritime, et communes concernées.



© Christine Dodelin PNRBSN

* **Actions sous-trame cours d'eau**

- Assistance aux maîtres d'ouvrage pour la restauration des fonctionnalités sur les cours d'eau, et participation aux groupes de travail sur les continuités aquatiques ;
- Participation aux études de faisabilité pour la **suppression des obstacles** (mais pas maître d'ouvrage) ;
- Implication grandissante sur la Seine et ses annexes hydrauliques (en partenariat avec les ports et les départements) ;

Partenaires : ONEMA, Agence de l'eau, Syndicats de bassin versant et de rivière

* **Actions sous-trame milieux herbacés humides** (cœur de métier du Parc)

Les objectifs sont de :

-**Contractualiser** au maximum (sur les Espaces naturels sensibles, en zones Natura 2000, avec les communes, intercommunalités, les départements, les propriétaires privés) ;

-Être le plus présent possible pour **éviter la destruction et la dégradation** notamment par le drainage ou l'artificialisation ;

-Investir le champ de la **compensation**.

- Le PNR est **opérateur Natura 2000** et gestionnaire de 400 ha de zones humides (plusieurs sites) dont il est propriétaire ou seulement gestionnaire ;
- Le Parc est **opérateur MAE** (sur zones humides et Natura 2000) ;
- le Parc est **gestionnaire** de la **Réserve naturelle** du Marais vernier ;
- Une gestion écologique par le pâturage est effectué (le PNR est propriétaire d'un cheptel de 200 animaux dédiés à la gestion).
- Un travail spécifique est mené sur les **fossés** afin de limiter leur capacité drainante et éviter leur création / concilier les usages, trouver un équilibre avec la profession agricole. Il s'appuie sur :

* Un plan des réseaux hydrologiques (= état des lieux utile pour la police

de l'eau) ;

* Des actions de sensibilisation et de porter à connaissances de la loi sur l'eau sur le volet des fossés.



© Simon Gaudet PNRBSN

Outils utilisés : **Zonages** : Natura 2000, ENS, Réserves, Arrêtés préfectoraux de protection de biotope, etc. ; **Outils de gestion** : Convention de gestion.
Partenaires : Conventonnement de gestion avec des propriétaires privés (dont chasseurs), des communes, des intercommunalités, départements (ENS).

* **Actions sous-trame boisements linéaires** (depuis 1995)

- **Conseil à la plantation** (essences locales) : Action très populaire auprès des habitants et encore à développer en milieu agricole ;
- Commande groupée de **plants d'essences locales** auprès de pépinière au bénéfice des habitants ;
- 2005 : 1 poste dédié aux arbres têtards en zones humides : conseil, campagne d'élagage (Action reprise en 2012 : élagage et plantation / argument : la protection du Pique-Prune. Travaux financés par Agence de l'eau) ;
- Contractualisation **MAEt haie/linéaires boisés** avec les agriculteurs ;

Partenaire : Agence de l'eau

* **Faire prendre en compte les enjeux de continuités écologiques dans tous les projets de territoires et par tous les porteurs de projets** (SCoT, PLU, projets d'aménagements...)

- L'état initial des réseaux écologiques représente une base pour le porter à connaissance et la sensibilisation ;
- Le PNR participe aux réunions de révision ou d'élaboration de documents d'urbanisme, de schémas de carrières, etc. ;
- Il participe à la rédaction des avis pour les études environnementales et d'impacts;
- Dans ce sens, la révision de la charte est une formidable occasion pour rencontrer tous les acteurs du territoire et parler TVB.

Pour aller plus loin

- [Site internet du Parc](#)
- [Fiche expérience *Restauration et préservation de la fonction corridor de la vallée de Seine*](#)

Contacts :

Christelle STEINER

Responsable de la mission Biodiversité

christelle.steiner@pnr-seine-normande.com

Franck BOITTIN

Chargé d'études "milieux aquatiques"

franck.boittin@pnr-seine-normande.com